

Syndicat Mixte Autoroute Numérique A75

Reçu à la Préfecture de la Lozère

Débat sur les orientations budgétaires 2024

Le **11 MARS 2024**

Bureau du courrier

Les orientations budgétaires pour l'année 2024, sont les suivantes :

Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
611 Prestation de service (Mission de contrôle de la DSP)	230 000,00 €	002 Résultat de fonctionnement reporté	425 366,02 €
613 Locations (Paieement des redevances d'occupation du domaine public autoroutier)	150 000,00 €		
615231 Entretien, réparations voiries	121 421,86€	70688 Autres prestations de services (Redevance versée par le délégataire A75 Networks)	139 090,64 €
6156 Maintenanances (Maintenance pour le Logiciel comptable)	8 000,00 €	Chapitre 042	
6161 Assurances Multirisques	7 000,00 €	777 Quote-part subvention investissement transférable au compte de résultat	1034,80 €
623 Publicités, publications, relations publiques	3 000,00 €		
6234 Réceptions	4 000,00 €		
62878 Remboursements Frais à des tiers (Remboursement des mises à disposition de personnel et de frais de structure au Département de la Lozère)	10 000,00 €		
65888 Autres charges de gestion courante	30 000,00 €		
Chapitre 042			
6811 Dotations aux amortissements	2 069,60 €		
TOTAL	565 491,46 €	TOTAL	565 491,46 €

La mise à disposition de personnel représente 3 agents de la Direction Adjointe du Numérique mis à disposition partielle du Syndicat Mixte afin de correspondre au travail réalisé dans ce cadre, à hauteur de 8 % d'un équivalent temps plein.

Le **11 MARS 2024**

Bureau du courrier

Section d'Investissement

Dépenses		Recettes	
139172 Sub transférables au compte de résultat FEDER	1 034,80 €	001 Solde d'exécution section d'investissement	126 287,77 €
2315 Installation matériel et outillage	127 322,57 €		
		2805 Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	2 069,60 €
TOTAL	128 357,37 €		128 357,37 €

À noter que le Syndicat Mixte Autoroute Numérique A75 n'a aucune dette et que sous réserves des ajustements qui pourraient être faits à l'occasion du Budget Primitif 2024 il ne devrait pas être nécessaire de procéder à un appel de fonds des collectivités membres du syndicat.

Le Président du Syndicat Mixte
Autoroute Numérique A75,
Denis BERTRAND

